

caballero de la orden de Santiago de los consejos de las Indias y camarade ellas Secretario de Estado y despacho universal su Mg^d ha hecho y prestado juramento que estava obligado a hacer en virtud del tratado de Paz cuyo tenor es como se sigue = Yo Felipe por la gracia de Dios Rey Católico de Hespanas prometo por mi honor y en fe y para de Rey y Tura sobre la cruz, los Santos Evangelios y el canon de la Misericordia que rogo con mis reales que obtemperare y cumpliere plena y realmente y buena fe todos y cada uno de los puntos y artículos contenidos en el tratado de Pax et Reconciliacion amistad hecho concluido y firmado en mi nombre por mi muy charo y bien amado Primo Don Luis Méndez de Haro y Guzman Marques del Conde Duque de Olivares y por mi muy charo y muy amado primo el Cardenal Mazarin nombre del muy alto muy excelente y muy pio principie Luis decimo quarto tambien por la gracia de Dios Rey Capitanissimo de Francia mi muy charo y muy amado buen hermano sobrino y hermo a los siete del mes de Noviembre del año proximo pasado en la Isla llamada de los

Faisanes en el Rio vidallos en los confines de los Pirineos, y despues ratificado por mi y por el Rey Capitanissimo, como tambien los capitulos remotos en que entronas se combino por ambas partes, y asimismo el contenido en el articulo concluido y firmado en nuestros nombres a los treinta y uno del mes de Mayo passado. En Interpretacion del articulo quaranta y dos del sobredicho tratado de Paz. y que todo lo haren guardar maniener y observar inviolablemente de mi parte sin contravenir jamas a ello ni permitir que se contravenga en ninguna suerte o manera que sea en fe y testimonio de lo qual firme la presente de mi propia mano y mande poner en ella mi sello secreto dado en la dicha Isla llamada de los Faisanes a seis de Junio de mil y sesientos y sesenta años yo el Rey - Don Fernando de Fonseca Ruiz de Contreras - para esta prestacion de Juramento don Alonso Perez de Guzman Patriarca de las Indias. tuvo el libro de los Evangelios sobre el qual tenia su Mg^d puestas las manos siendo testigos Don Luis Méndez de Haro Marques del Carpio Conde Duque de Olivares Don Ramiro Nuñez de Guzman - Duque de Medina de las Torres, Don Gaspar de Haro

Marques de Lich, Don Juan Domingo de Guzman
de Monterrey Don Diego de Aragon conde de
Carranua, Don Guillen Ramon de Moncada
Marques de Aytona Don Pedro Portocarrero con
de Medillon y Don Antonio de Peralta nieto de
Mendoza Marques de Mondragon y otros muchos
señores y caballeros criados de su Mg^d. En
testimonia de lo qual y por mandado de su Mg^d
he firmado la presente de mi mano a seis de
Junio de mil y sesenta y seis años
Don José de Fonseca Ruiz de Contreras

(L3)

Si Rey mi Señor me ha mandado en las
Realis manos de V. Mg^d una carta en creencia
mia de lo que representare en su Real nombre
a V. Mg^d respondiendo ala que reciui de V. Mg^d
en Madrid por mano del dicho cargo de Embajador
Su Embajador a los 29 de Octubre del año pasado
de ibbi. Informa de fuenteblo a los 17 del
mismo sobre la qual me manda decir a V. Mg^d
se ha perdido mucho del Pais sucedido en Londres
el 10 del dicho mes de Octubre entre el baronde
Vahrule ambaxad^r de su Mg^d Católica y el
Conde de Ribade ambaxad^r de V. M. Rishamia
cerca la portuna del Rey de Inglaterra por
la competencia del lugar que havian de llevar
sus coches en la entrada publica de un Embajad^r
extrio de Suecia, por el disgusto que V. Mg^d
a reciuido de este accidente, el qual ha causado
al Rey mi Señor, la misma novedad que a
V. M. se ha sucedido y que atti entiendo
esta noticia ha mandado salir de Londres

Lettres de Madame la
Princesse des Ursins au M^e de
M^e de Noailles

al baron de Vabre, y que venga a
España revocando el cargo que tenía
para dar asylucion a V. M^g. y hacer
con el las remonstraciones que merecieren
sus excesos, y instantamente me ha mandado
asegure a V. M^g. de como embiado sus
ordenes a todos los ambaxadores y ministros
astí en Inglaterra como las demás cortes
y partes donde residieren los
dichos Ministros y pudieren frecocer
senyantes dificultades en razón de
Competencia para que se abstengan y no
concurran con los ambaxadores y Ministros
de V. M^g. en todas las funciones y ceremonias
pùblicas alas quales los ambaxadores y
ministros de V. M^g. asistieren, por lo que
dicho manifestar al mundo la buena
correspondencia que quiere prassen sus
Ministros con los de V. M^g. Cristianissima.



89

*Table des lettres de Mad^e La
Princesse des Ursins à M^{me} de
Noailles 1696. 28. 39.*

1696

Volume 9. 8^{me} page. 1. Lettre avec laquelle le M^{me} de Salvati entre dans les intérêts de M^{me} Le M^{me}, et pour peu que le grand Due seconde leur intention^{intention}, mad^e des Ursins ne peut douter d'un bon succès dans la circonstance heureuse des affaires du Roy en Italie, au royaume mad^e des Ursins ancien qui n'y a nul engagement autre. M^{me} le Due de Salvati et mad^e de Zagarella, désir qu'elle auroit de l'union du premier avec la fille de M^{me} Le M^{me}.

Volume 9. 24^{me} page. 3. Plaisir qu'elle auroit du mariage de la fille de M^{me} Le M^{me} avec M^{me} de Baguim unie qui n'en laisse plus d'occasion de lui rendre service. mad^e des Ursins courroient que M^{me} le Due de Salvati ne ralloit pas l'assurance que M^{me} Le M^{me} et à la ville de contrader.

Rome 10 juill. 5. Nouveau plaisir avec lequel Elle apprécie chaque jour les choses agréables qui la suivent sur la maison de M^{me} Le M^{me}. Lautrave est chargé de ce paquet, afin qu'il soit rendu en main propre à M^{me} qu'elle prie de faire passer au Roy une justification qu'elle se voit obligée de faire pour détruire les mauvais offices que sera rendue à Mad^e des Prins. M^{me} Le cardinal de Bouillon à qui Elle attribue les plus mauvais procédés sur son compte; Elle ajoute au surplus quelques intentions dans lesquelles mal placées entre les mains du tel ministre, c'est un compte que Mad^e des Prins ne peut refuser d'endurer. M^{me} Cardinal d'Uzes, finalement Elle prie M^{me} de lui marquer l'effet que les deux lettres auront produit.

Juillet 12. Suite des mauvais procédés de M^{me} Le Cardinal de Bouillon verso mad^e des Prins, sa justification à cet égard, et de

susabilité d'intérêts qui prend 16 tems.
a qui l'arrache avec des murs. Des Prins
juge ce qu'il est aussi ministre français que son
ministre est tout sur ce sujet

Rome 26 aout. 11. Mad^e des Prins témoigne ses satisfactions
en apprenant que M^{me} Le Prince de Monaco
vient d'être nommé ambassadeur à cette
cour, depuis quels jours M^{me} le cardinal de
Bouillon; Elle ajoute qu'il convient que le
nouvel ambassadeur soit destiné aux
maximes de son predecessor si l'on veut servir
le Roy et maintenir l'estime de sa sainteté,
au reste Elle offre son hôtel à M^{me} G^{me}
Monarque comme le plus utile et le plus
convenable.

14. Plainr avec lequel Elle apprend que les
trahis empêchement de M^{me} Cardinal de
Bouillon n'ont rien produit sur l'esprit du
Roy; Elle ajoute que comme le résultat de cette
luminous à cette Cour pourroit prejudicier
aux bonnes affaires de sa Majesté. Elle entre

ment sur les motifs qui pouvent faire le Roy pratis faire de sa condamne.

18 Juillet ... 21. Détail sur ce qui se passe entre M^r l'archevêque de Cambrai, M^r de Paris et M^r de Meaux, affaire qui ne pourra se terminer sans quelques difficultés d'autant plus que M^r le cardinal de Bouillon se déclare ouvertement contre M^r de Cambrai dans toutes les correspondances, et que le Roy paroit n'agir qu'avec repugnance dans cette affaire pour se délivrer des persécutions de M^r de Maintenon. finalement M^r des Ursins se plaint de ce que M^r le D^r de Monseigneur lui a pas donné de ses nouvelles dans le tems qu'il a écrit plusieurs fois à M^r le cardinal de Bouillon. Il croit enfin que ce ministre ne se laisse prévenir contre elle qu'auqu'il soit persuadé que toutes prétentions - avérées lorsqu'il conviendra mieux par la voie publique ce qu'il se passe sur ce

compte de M^r le cardinal de Bouillon.

Rome 16 Juillet ... 22. Mad^e des Ursins mande qu'elle a reçu une lettre de M^r le Prince de Monaco qui la persuade que ce nouvel ambassadeur pourra être autant de ses amis à Rome, qu'il l'a été par tout ailleurs. Elle prie ensuite M^r le cardinal de l'augurer à prendre sa mission, nécessité qu'il soit bien instruit des moyens qui peuvent servir à aggraver l'ostentation et la vanité de son ambition, objet auquel M^r le cardinal de Bouillon n'a jamais pu parvenir.

Rome 27 Juillet ... 23. Sur ces instructions suivant la lettre de M^r l'archevêque de Cambrai: détail sur ce qui s'est passé de favorable à cette occasion - manœuvres de M^r le cardinal de Bouillon dans l'affaire dont il s'agit, nécessité indispensable qu'on fasse partir au plus tôt un nouvel ambassadeur dont on cherche à diminuer les bonnes qualités.

Rome 28 Juillet ... 24. Ses amerciennes de la lettre que M^r le

accord à M. le Prince de Monaco pour l'engager à prendre le logement qu'au lui avoit proposé qu'il n'a cependant pas accepté; suite de ses réflexions sur le caractère de M^r le cardinal de Bouillon en qui l'apôtre n'a nulle confiance.

jeudi 27^{me} 31. M^r le cardinal de Bouillon dans la manière d'écrire suite de ce quelle pensait de désavantageux sur le compte de M^r le cardinal de Bouillon; reproches sur sa conduite.

vendredi 28^{me} 32. M^r des Ursins rend compte d'une visite qu'il a eue d'^{M^r} le cardinal de Bouillon dont il a été informé à l'avenir aucun secours prouver qu'il a été endommagé à l'occasion d'une affaire qu'il a iegy. Il ajoute qu'il devient tous les jours plus nécessaire que jamais que M^r le Prince de Monaco arrive bientôt, tant pour le bien des affaires du Roy, que pour

92

la fin de celle de M^r de Guibray contre laquelle M^r le cardinal de Bouillon est en état avec M^r l'abbé de Chanteac et les jésuites ses conseillers pour des mesures à prendre à cette occasion. M^r des Ursins fait enfin un détail sur ce qui fut passé par rapport à l'abjuration d'un novice de l'école de molinos, vray quietiste et suborneur des femmes et filles dont il avait la direction des concierges. et finalement ille promet d'écrire au R^e de Tercy par le premier courrier pour convaincre la mairesse dont ille doit se séduire avec la Reine de Pologne que l'on attend en cette Cour.

1699.

Rome 3 Janvry. 33. Des Ursins rendus par M^r des Ursins à M^r le Prince de Monaco pour son logement i^y contre les obstacles de M^r le cardinal de Bouillon qui est à fracastier depuis quelques jours avec le Père Charonni et le père Sardy jésuite agen passionné

... M. de Cambrai, cette retraite de M^r le Cardinal de Bouillon est prononcée avec pour objet la faculté de travailler au sujet que doit faire cet ambassadeur dans les prochaines congrégations du S^e O^{ss}ee.

Rome 22 Janvier p... Ay jutique à la cour de Rome de M^r le Cardinal de Bouillon contre la demande que fait le Roy d'Angleterre d'un chapeau de Cardinal; Détail sur ce sujet. Il écrit que mad^e des Vins demande à M^r le M^r Secrétaire qu'il lui en rend excepté le Roy et mad^e de Maintenon; mad^e des Vins ajoute que la dernière lettre du Roy sur l'affaire de M^r de Cambrai est venue tout à propos et a provoqué un merveilleux effet sur le pape du S^e Pape; Elle ajoute Enfin l'assurance d'un départ de M^r le cardinal de Bouillon pour France dans la plus vraisemblablement de travailler à de nouvelles batteries contre les bonnes intentions du Roy dans l'affaire dont il s'agit.

Janv 3 Fevrier p... 53. Mad^e des Vins témoigne sa peine - sur la nouvelle qu'il a apprise du retardant du départ de M^r le Prince de Monaco suite des intrigues de M^r le cardinal de Bouillon contre l'affaire de M^r de Cambrai, bâtie que a profité à soutenue dans les dernières congrégations qui ont eu lieu dans les deux derniers cardinaux; Détail sur ce sujet.

17 mars p... 56. fm heureuse de l'affaire de M^r de Cambrai malgré la cabale de M^r le Cardinal de Bouillon, Auger sur la résolution du Pape: au teste M^r le Cardinal de Bouillon vient de susciter de nouvelles peines à mad^e des Vins à l'occasion d'une prétention que Don Luis Descachi a mis au jour contre elle fondée sur une écriture qu'on suppose faussement de M^r le Prince des Vins.

19 mars p... 59. nouvelles plaintes de mad^e des Vins contre les prétendus de M^r le cardinal de

Bouillon dans la dernière affaire qu'
a contre Don Linio, finalement il
fut démontré que l'affaire de M^r de Lam
fini au moins sur ce qui regardait la
doctrine, où ne paumé ou trame aucun
parti pour mortifier un ambassadeur
qui meurt par tout l'auditoire les reproches
que le Roy est en droit de lui faire.

Rome 2^e juill^r... 6^e. Mad^r des Prins recommande à M^r
Lem^t de l'Isle Soumin qui part vers ordre
de M^r le cardinal de Bouillon son
maître, dans la crainte qu'il ne donne
des informations contre la conduite de
cet ambassadeur. Eloge sur le mérite
du l^s Soumin.

je^r 6^e juill^r... 6^e. Luy rend compte de ce qui se passe lors
par rapport aux affaires du Roy, etc
d'une nouvelle scène qui agite toutes ceux
qui peuvent avoir des suites fâcheuses
par les fausses mesures qui prud. M^r Le

98

Cardinal de Bouillon; l'affair dont
il s'agit consiste dans une affront que
l'ambassadeur de l'Empereur fit au
cardinal de Bouillon, lorsque M^r Le
cardinal Cuanar fit son entrée à la
Cour, et finalement mad^r des Prins fut
convaincu combien il servit préjudiciable
au service du Roy que M^r le D^r de
Monaco retardat son avancé ioy et
combien le rappel d'un ministre tel que
M^r le cardinal de Bouillon (que le
pape ne peut supporter) ~~pourroit~~ être utile
au bien des affaires de SAM^r, J.



a l'ime de 24 d'août 1690.

J'ay reçeu feullement aujourd'huy
affonciur la lettre que vous avez
adreſſe pour moy à M^e le vicégerat
d'auignon. icelle deua dans la plus
grande ioye du monde du mariage
de M^e votre fille ayant appris
vez Ordinaire passé par M^e de la
M^e de Noailles. vous ne pourriez
rien faire qui fust plus de mon point
connoiffant comme je fais la naissance
les alliances, et les grandeurs de
M^e de coquin. à parler franchement
tant ce que je voulrois faire luy ne
vault point alle que que le Due blairbi
fut un parti conſiderable par toutes
sortes de deuours. a mariage ne me laisse

plus espérer d'heureuse occasion de
vous rendre service, mais vous devez
croire à la perte de l'ailleurs. De la sorte
avec laquelle je vous honore et le
suis si sensible à toutes les observations
que je vous ay, que vous ne pourrez
pas croire que je ne suis plus
parfaictement que personne d'honnête
esprit très humble et très obligeante
semaine apprécieuse des urtins.

je nay pas manqué nonplus de dire
à ma sœur et à ma son mary tout
ce que nous avons fait d'honnête
de mesme pour eux. Un et l'autre
nous font male très humbles
remerciements

Mme Ld^e de Vefu
renonç puequen la gumm
tutans que lez orgues

a Rome le 9 ^{bre} 1690
P^r

Je ne veus pas vous faire ignorer
l'honneur & zele avec lequel le
Marquis felui est entre dans vos
métress. vous le verrez dans une
lettre quil a escrit a M^t qualtier
et que a vice fait ma envoie.
pour peu que le grand duc seconde
nos intentions je ne doute point qu'elles
ne réussissent, surtout presentement
que les affaires du Roy prennent
un bon train en Italie. je fais
sur quil n'a encore aucun empêchement
pour le cavalier. je m'en suis éclaté
avec le duc de Zagavole qui est de
mes amis et il me jure quil n'y auroit



jamais en aucune proposition faite
 pour celle sa fille. cest pourtant
 celle de qui l'on aperçoit davantage
 dans le monde. j'attis avec bie
 de l'impatience d'apprendre ce que
 le Due Alençon ait respondu à son
 parent. Ces espoirs Romain font si
 deffants que je n'ose employer norme
 j'y pour passer au prieur et à la
 mère de crainte qu'ils ne soubzmettent
 que le marquis Alençon pendant
 avec moy pourroit être plus dans
 nos intérêts que dans les leurs.
 enueillé chouineut je voudrois bien
 faire réussir cette affaire. quel
 plaisir pour moy qui vous honore

si parfaitement et d'autre voire même
 d'avoir peu procurer dans le seu ou je
 suis un establiement agréable à celle
 voire fille. je suis monsieur notre fré
 mble et fré obéissante, obéante et
 de tout ce qui nous appartient



la trame des armes

Perme ce 10 juin 1698

JB

je commence a refaire mon sieur que nous et madame
notre femme, j'ay aussi heureux que je le souhaite,
peignit n^e, a point l'ordinaire qui ne me parraine
quelque chose d'agréable pour notre maison. Le
bonheur mariage dont nous avons fait l'honneur
de me donner part, nous doit faire beaucoup de
plaisir par l'intérêts que m^e la principale de
combien bien y prendre. tout ce quelle fait
en cette occasion est bien signe d'un cœur aussi
généreux que le sien, je ne manue plus nullement
a vous témoigner sa joie que j'ay de notre
satisfaction mon cœur est si évidemment a
m^e la duchesse de wailes et a vous que je li
soumet mons sensible a mes intérêts quels
notres. j'ay chargé Santinaux de ce paquet
parladez quels vous le rendra en main propre
et que il pourray par notre moyen faire presenté

Copyie. Lettre de Mme
la D^resse Virginie.

au Roy une tres longue justification que je me
suis sentie obligeé de faire pour détruire les
mauvais offices que m'a le cardinal de Bouillon
se vante de m'avoir rendus sur ce que je n'ay
pas jugé encore appropes de mettre les armes
de sa majesté sur mon pavail, cet homme la
ennemie est un estrange ministre et ses
interts du Roy se trouvent bien mal placés
d'autre entre ces mains. Si je n'eust été retenu par
les regards que je dois avoir pour l'employement
il est honnore, et dont il ne croit pas de se faire,
je prandrois assurement de beaux avantages
sur lui. Je n'ay pas jugé appropes de faire passer
par le canal des ministres ce que je me donne
l'honneur d'écrir au Roy pour l'assurer s'il n'
me brouille absolument d'en faire usage qu'il
lui plaira. Je ne scaurois assur vous d'en ambrer
il me déplairait d'avoir une affaire de cette nature
à ne mando à personne monseigneur que je vous adresse. Soyez assur
que le me bonheur monseigneur d'ecrir au Roy, ne meime ambrer. Cela

... et au milieu de tant d'autres embarras où je m' trouve
j'ay fait assurément tout ce que j'ay pu pour faire
que de me rendre assez méprisable pour qu'il ne me
perçoit pas bientôt. permettez moy monseigneur de
vous supplier de faire rendre à mes seurtois
d'autres la Lettre que je prenne la liberté de mettre
dans nostre paquet pour hoy il n'est pas si difficile
à un de son coépiscopat aussi a tis encore au contraire
plus difficile dans Rome que l'autre non aura de
la vie. Tâchez de nostre attention monseigneur et
de la innocence de madame de Roquille que nous
ne me laisserez pas ignorer ce qui pourra venir à
nostre connoissance de l'effet que produira la
Lettre que je me suis donné l'honneur decrire au Roy
nous ayons par la confiance que j'ay, on nos bons
tous le merite que nous rhondorcer toujours de son
ambit. Le Prince des Villes
nous pourrons croire monseigneur que je ne manque pas
de faire nullement tout ce qui nous arrivera cela est
assez proposit car tout le monde ne prend pas le moins
soin le plus pour assurer que monsieur l'archevêque de Paris
n'est honnere de personne véritablement que de moy

a. Rome ce 12 de juillet 1578

Vous me donnes le couraç de monsieur de uous
ouvrir mon coeur, par la bonté avec laquelle moy
me faites l'honneur de mesconire pur si mauuaise
procede que sur le cardinal de bruxelles avec
moy. il est vray que j'ay tous les sujet du monde
~~estre~~ nul satisfait de luy, ayant recu avec une
froideur qui a etonne lord Rome, niles hommages
que ti huy ay fait dans les commencementz qu'il
est arriue vey, & ayant depuis ce temps la,
cherche tous les moyens de me donner des
rigouts. quoy quil fust tres prejudiciable pour
mes affaires quin ministre du Roy ne traitant
de la sorte, je n'avois me plainte nient moins,
de crainte de lessaigner encore d'autantage,
et pour ne pas faire croire en France que l'auce
donne quelque occasion a sa mauuaise humeur.

mais ayant poussé sa malignité jusques à me faire
me rendre de mauvais offices à la Cour, sur les
choses qui dans le fond meritoient qu'on se
trouvast luy même en ridicul, je me mis entre
obligé pour me justifier, de faire scausir au
Roy et a ces ministres, une partie des mécontentes
que jay receu de luy, et ce qui peut en estre la
cause. La lettre que je me suis donne l'ouvre
decrire a S.M.^{le} cestoit si longue que je ne l'ay
si elle aura eu la patience de la lire; mais
mon sieur, j'ay afair a un homme si artificieux,
et qui v'loit si bien empoisonner les meilleures
actions des personnes qui ne luy placent pas,
que j'ay cru devoir rapporter les circonstances des
faits sur les quels il accusoit ma conduite; autre
que, je suis si sensible a tout ce qui a rapport au
Roy, que je serois la plus malheureuse femme du

monde si S.M.^{le} pouvoit seulement combouner, que
je n'eus pas une intention perpétuelle a huymer que
mon chier leuement: si heureusement pour moy
le Roy nous avoit ordonne de luy faire un extrait
de ma lettre nous auriez sans doute monseigneur
admiré ma moderation, qui n'a obligé de rien
faire seulement a me justifier, quand il pourroit
corire mille choses de moi le cardinal de bouillon
qui persuaderoient sans doute S.M.^{le} qu'il ne fait
jamais un plus mauvais francois ny un ministre
moins attaché aux intérêts de son maistre.
je ne mettrai rien du mien en partant de la
sorte, le puis nommer les cardinaux et d'autres
personnes considerables, que monseigneur le cardinal de
lanson menageoit tres fort, qui n'ont pas empêché
de s'expliquer ainsi avec moy, effectivement sa
vanité insupportable luy fait donner des bouscules

généralement à toutes sortes de gens. et l'entendre
 quil a de ne mire en rien les maximes de son
 prédécesseur. L'engage à négliger ceux qui de tout
 temps ont été attachés à la France, pour courir
 mes autres qui dans les rencontres feront bien voir
 combien ils vont devoir à l'empereur. La nation
 françoise ne trouve aucune protection auprès du
 Ruy. il est inaccessible à tous ceux qui sont obligés
 pour affaire de recourrir, et ceux qui pressent
 ces peines peuvent enfin se protéger, ont toujours
 lieu d'estre mal contents. Les protestations sur leies
 et d'autres reuies aussi raines que celles là, Ruy
 font menager plus que qui que ce soit. Lombardie
 le l'empereur. Il en souffre des auanies qui ne
 conviennent gueres au caractère de ministre du
 aussi grand Ruy que le nostre. aussi à nous
 parler franchement. il ne se voudra de cet honneur

La monsieur que par ce qu'il tenoit, pour estable
 icy ses chimeres quil raconte de sa maison dont
 sa moinbr est, quil vient en ligne directe de
 godefroy de Bouillon. quoy que le Ruy ait en
 sa bonté de lui ordonné plusieurs fois, l'appuyer
 mes intérêts, bien estoigne de faire une moins
 quelque cas apparent, non seulement il cache avec
 grand soin que S.M.^e me fait cet honneur, mais
 il remble encore bien faire davantage. cest
 assurement un mauvais moyen pour avoir quelque
 part dans ton amitié, que de meritier par ^{un bauement} véritable
 les graces du Ruy. si quelqu'en comme le prince
 nain est auoir heureux pour plaisir a S.M.^e et
 ne pas deplaire a Mr le cardinal de Bouillon. ce
 nest qua force de temps devant Ruy, et de Ruy donne
 de l'altéte. une personne Ruy devant complimenter sur
 le corde bleu dont S.M.^e a honnere ce nouveau
 prince il est uray ^{respondit} quil men toute l'obligation et

quel est bien heureux que cela me soit connu
nousant faire entendre que la grace estoit au dessus
de la naissance du personnage, et en ce plus le
traitement de cousin que le R^eoy fuy donne; mais
quel huy conuenoit delayer les gens qui ont pour
fuy les submissions qu'il peut souhaiter. ce trait
de vanite ne nous surprendra pas monsieur nous
qui ~~savons~~ savons si bien jugez ou il la porte. je n
me donne point honneur de nous parler de la contie
quel a vie dans l'affaire de m^r de cambray ne
doutant pas que m^r l'archevêque de paris ne soit
informé de tout ce qui se passe icy, il n'eust que
son oreille au bout d'huy, quel a geste de bonne foy pour
l'affaire finir bien des gens neant moins ne sont pas
encore persuader que cela soit. on doute de l'roy
quel partie abandoner fait un coup un parti
quel a si fort protege, d'autant plus que l'expedition
quel propose paroissent bons en aparance et le com-

mun dans le fond. j'ay lez a ton honneur de vous
marquer monsieur, qu'il falloit quelque chose decisif
pour faire connoître au public l'interet que le R^eoy
prend a la condamnation de la nouvelle doctrine les
partisans de m^r de cambray recercent contre la
violence avec laquelle ils pretendent qu'on en use
contre eux. ils se font passer pour un illustre
malheureux qui tout sacifie a son honneur et
a sa conscience. ils disent quel est bien avise de
faire dire tout ce qu'on veult au por de la
combe que son billet dans une R^este ~~affaire~~ et
debitent des fables que je me garderay bien de
vous raconter, mais dont les auteurs ne pourroient
estre punis assez rigoureusement. nous etes le
seul au monde sans exception, a qui je pourrois
envier une Lettre pareille a celle cy, et ce le fais,
parce que je connois nostre prudence monsieur,
a l'epremue de toute sorte de passion et que je
suis certaine que nous renforçerons autre usage

que celiuy qui sera bon pour les intérêts du Roy.
je n'aurrois bien que ma mauuaise ruse me pût
permettre de nous écrire aussi souvent et aussi
au long que je le souhaiterois, nous receuerois de
mes Lettres tous les ordinaires quand ce ne seroit
que pour nous remercier de toutes ses bonnes
que nous et madame la Duchesse de Noailles
auz pour moy, et pour nous plusieurs freres.
m'emblesment monsieur de me faire la gracie de
me lais continuer *Armee des urzins*

¹⁰⁹
a Rome le 26 aoust 1698

pourquoy maniez estre à vous dire Monsieur
toute la chose que ma Dame Echoique le Roy a
fait de ch^s de T de Monaco pour son ambassadeur
en cette cour. vous savez hon bien dans quelle
situation je me trouvois et vous vous en devois
resious je manueve vous mesme du changement
que cela apporteroit dans mes affaires. M^s le Cal
de Bouillon s'avoit que cest a sa poise que le
Roy fut determinez prendre cette resolution. sans
aprestoir si cela est vrai ou non, ie vous l'en
luy en saurois que et adouces pour este foiz cy
quil ne pouuoit pas donner un conseil plus sage
a faire. Il creue neantmoins de devoir en fin
ame d'avois este pris au mot dans le temps
quil croyoit le Roy tres estoigne de laoyes icy
un ambassadeur et quil se plattoit que les
instances quil pouuoit faire ne pourroient que
persuader le zele quil n'a pas et a pouruoit
mieux cacher tout ce quil fait en faveur de ch^s
de Cambrai. malin et artificieux comme il est
je ne doute pas quil ne mette tout en oeuvre

pour empêcher M^e le R^e de Monaco de faire auant
 de mes amis qui en a souiouz esté, et que
 l'ay bien d'esprès qui en sera. mais enueut
 je ne crois point qu'il y réussise. cet
 ambassadeur ne sera pas plustot ny qu'il reconnoist
 pas luy meame qu'il soit pris about enire
 de faire les maximes de M^e le R^e de Bouillon
 il veult bien pris le Roy et se faire enire
 comme il le mestileen cette cour. auffy foyt
 que nous auons en la nouvelle de sa nomination
 ie luy ay ecrit pour luy offrir un logement
 quand il ammode devant moy. il pourroit sen
 peult pour tout le temps de son ambassade
 ou au moins y passer quelques mois et voit luy
 meame quel palais il luy conviendra de prendre.
 il est bien foyt, qu'il ne souvera jamais rien
 de mieux que ce que ie luy offre. M^e le R^e
 de Bouillon braille a luy en faire auoir
 un qui est fort proche du Roi. ie ne pay
 si longue ce voisinage accommoderoit foyt
 M^e le R^e de Monaco. de quil ya de foyt cest que
 le propriétaire estant attache ~~au Roi~~

a Espagne apalaïs peut manquer d'un
 iout a laire a un ambassadeur, outre que ce
 même propriétaire estant accorde de debtes
 ses creanciers auoient tout fait de vaudre
 que les armes du Roy ne les empeschassent
 de luy vendre pour leur ratisfaction. ie
 nay oze mettre les armes de la M^e sur ma
 porte auffy foyt apres la mort de M^e le R^e. des
 moins par esgard pour mes creanciers et pour
 ne pas mesler le nom du Roy dans une chose
 qui n'est permise ny en coniance ny en honneur.
 il feroit foyt plaisir quin austrichien se
 preualus pat l'ambassade du ministre de France
 contre les creanciers, don foyt dont ie nay
 pas oze me peult.
 On m'affeuse que M^e le R^e de Bouillon ayant
 este informe par M^e de Monaco il peut y auoit
 enuiron un mois que le Roi foyt que sa
 M^e le destinoit a l'ambassade de Rome, et
 qu'il l'acceptoit, si elle luy estoit offerte, il luy
 depecha auffy foyt un courrier pour l'engager

a retarder son depart le plus quil luy feroyt possible. on manseut ausy quil escrivit en mesme temps a la cour que ce seroit pour luy un affort tres pusille s'on en uoyoit icy un ambassadeur. auant quil fust arrivie a este doyen du fau^e college, representant quil y auoit fait peu a attendre puisq^{ue} le col gib^s estoit moribond. si cela est, il decouvre luy mesme combien les instances quil fairoit pour auoir un ambassadeur estoient estropiez, et on avoit bien mal en france d'attendre pour redremez les affaires quelles furent entierement gastees.

Il a un secretaire qui a feusⁱ M^r de Rebencac dans tous ses emplois, et qui luy a est^e donne par M^r le M^r de Bucy. Il s'appelle Buffin cest un homme de qui iay touz^t peu tenu contente, mayant rendu tous les services quil a peu pris tenu a entre dans les batailles de son maistre. Depuis quil ya un ambassadeur nomme, il voit que ce poste ne luy convient

plus; mais comme M^r le col de Bouillon luy a demande de ne point seoir M^r de monaco il a iette sa veue sur l'agence de france en cette cour qui est vacante depuis quelques annies. il en croit auoir luy aux ministres, et ma pte de leur deuore lemoignage de sa bonne conduite. iel luy fait cependant ien ay donne aduis en mesme temps a M^r le P^r de monaco ne faisant pas tel luy plaisir de voir icy un agent donee autre main que dela frenne. il me souuera esgalemant attentue dans toutes les occasions, sur ce qui nous auoit rapport a luy. Du reste ce secretaire est fort galant homme, a de l'esport, et ie respondrois presque tel restoit agent en cette cour, que M^r l'ambassadeur auoit fait deu entre satisfait. entre nous Monsieur il n'aime ny nestime son maistre, et plusieuers fois il me dit avec chaleur que l'affaire de M^r de Cambrai le perdroit. il est uif la dessus

sont autant qu'on le peut desirer.

J'ay marqué à Mad^e la Duchesse de Noailles
Combien il me feroit avantageux que M^r De
Monaco viint descendre chez moy. comme
elle vous le communiquera sans doute, je
ne me donne point l'honneur de vous le
repecher, et je crois même inutile de vous
supplier d'agir en cette occasion avec la
même bonté que vous me témoignez en
toute rencontre, car il me paroît que mes
intérêts vous sont assez chers que les
vostres propres et que vous nous faites un
plaisir à Mad^e votre femme et voas de me
chargez d'obligations. Je n'ay une recommandation
qui nous assure monsieur qui ne finira pas
mauvie la princesse des Ursins

je n'ose de m'apprendre que Mr le cardinal
de Bouillon dit publiquement qu'il sera
déclaré protecteur des affaires de France
auant qu'il soit quinze jours si cela est bon
il sera bien surpris en ce pays cy. et les bons
Français ne s'en rapporcheront pas beaucoup

⁴
108
a Rome le 30 aoust 1638

J'ay toujours vu Monsieur quon ne trouvoit
pas bon en France qu'une femme fingeoit
de donner des avis, ou de censurer la
conduite du ministre, et fust ce princeps
ie m'avois prescrit de demeurer dans une
pure defension avec M^r le Cardinal de Bouillon.
je l'ay fait dans un temps, ou je l'avois
qu'il peforcoit de me perdre aux yeux du Roy:
plus forte raison le j'avoie encore prouvenu
que sa malignité est connue et que je pay
que les traits empoisonnez nient produit graces
à dieu, aucun mauvais effet pour moy au temps
de sa M^r. Mais je crois devoir changer de
sentiment m'apprenant aujourdhuy que ma
réfugié pourroit étre prejudiciable aux intérêts
de notre maistre, et pouvant confirmer mes
accusations à une personne qui n'est pas
capable d'agir par passion, ny d'avoit d'autre

veue, que le service et la gloire de sa M^e.
Comptez donc Monsieur que vous faurez tout
seul ce que je m'domeray homme de vous
escrire, car je n'en feray pas memme part a
M^rs les cardinaux desfres et de lanson parvus
qu'ils ne fauvent ignorer lacharnement que
en M^re le col de Bouillon a les descrier Icy,
et que mes lettres (contre mon intention)
uichroient peut estre a leur fauoir de quoy
faire esclaffer leur ressentiment.

La nomination d'un ambassadeur a este un
coup defoudre pour nostre ministre. il a fait
reprendre d'abord par ses creatures que sa M^e
luy fairoit homme de luy envoier que ne
pouvant plus résister a ses instances, elle ault
enfin choisy pour ambassadeur le moelleux de
ses amis, que par l'intelligence parfaite
qui feut entre eux, il auoit tenuoit la mesme
part dans les affaires et que feroit plus tôt
un secours dans sa meurarie fante, qu'un
camata de quon luy envoys. s'appesceuant

119

en fuite, que cela ne trouoit pas de creance
parmis des gens qui ne connoissoient que moy ~~que~~
comme le Roy soit entre peu consent des
conduites, il n'a peu cache davantage son chagrin
et il a fait publiquement que ses ennemis
trionphoient, mais qu'il auoit bien fait de quoy
les mortifier, laissant entendre que sa M^e
ne pouroit pas empêcher oïdele déclarer
protecteur des affaires de France, ou de
suspender le depart de son ambassadeur.
Voila quilles ont este ses démonstrations publiques
pour main il a fait innuer aux florentins,
qui est la faction la plus forte qui soit Icy
et celle sur qui nous poumons compter davantage
que M^r de Monaco estoit proche parent de
plusieurs cardinaux genois et particulièrement
du cardinal impérial qui est alla uerité tout
devoie a l'empereur, ils ne pouroient jamiis
pouvoir a luy sans hazard infinitement
les intérêts de leur maistre. ceux cy ont donne
la mesme alarme aux veniziens et aux
ministres des autres princes d'Italie et enfin

la chose est arrivée jusqu'au Pape.
Dans le temps que cette cabale se formoit, le
Pere Périn vint me voir pour me faire savoir de moy
quel caractere d'homme estoit M^r de Monaco.
Ce religieux est une ancienne creature de M^r
le cardinal de Richelieu, il est aussi pensionnaire du Roy
et il estoit fort bien la France ayant beaucoup
d'amis et estoit tres bien informé de tout
ce qui se passoit en cette cour. il me confia
l'inquiétude ou estoient les florentins; sur
quoy icluy dis que M^r le R^e de Monaco
estant fort amij de M^r le cardinal de Javorn
et estoit aussi le voire et le mien il estoit
impossible qu'il ne fust pas ses favoris
de M^r le grand duc, qu'ouïe cela il ne
connoissoit point d'autres intérêts que
ceux du Roy, qui estoient les mesmes que
ceux du grand duc dans les conionctures
présentes, et qu'il renonçeroit a tous ses
parens, s'il ne les trouuoit pas entièrement

deuoiriez a la M^r Icluy racontay encore
une affaire qui se passa entre M^r le cardinal
Langrave de Hesse et M^r de Monaco dans
un voyage que ce dernier fit außerhoide ny
qui achua de le persuader qu'il ne pouuoit
pas y avoir beaucoup d'amitié entre luy
et la nation allemande. Tout mon discours
fut rapporté a l'abbé Péde agent du grand
duc qui courut aussy fort en informer le
Pape. sa fratre eut de la joie et respondit
avec ces propres paroles. Bon, bon, puisque
est amy du cardinal de Javorn et de la principale
des Vtins, il fera encore le nostre. sa fratre
fut bien aise aussi des renouemens de
l'affaire du cardinal Langrave et semoigna beaucoup
de satisfaction de voir qu'il ne fuit pas amy
des Allemands.
J'ay seu tout cecy par l'abbé Péde qui vint
me donner part et m'assurer qu'il estoit
au grand duc les bonnes relations que je luy avoi
faict donner par le sujet de M^r le R^e de Monaco

Je croynis ces ch^{re}s entretiens & que vis De leur
ambassade et il n'eust deuenent seulement que
M^r le col^e de Bouillon representoit nostre
ambassadeur comme un genoix auant qui
veudroit faire partie son Louis dor vous aingt
bures (ce sont les preuves formes dont il fest
faire publiquement) que quelques uns des
domestiques debitoient qu'il n'estoit ny homme
despee ny homme de cabinet, que les autres
affeoient qu'il auoit vendu sa principaut^e
au Roy et quelle ne passeroit point apres sa
mort au duc de Valentinois, et qu'enfin ils
debisoient tous qu'il ne feroit pas beaucoup
d'honneur a l'ambassade, nayant que fort
peu de bien pour en faire et despeses.
Je m'apliquois a destruire ces mauuaises et
fausses impressions lorsque ie fus aduertie
que tous les ministres doist ie uenir de partez
vouloient escrre en France aux ministres de
leur princes de s'employer attellement pour faire
nommer un autre ambassadeur, croyant que
M^r de Monaco n'estoit point encore declare,

fondez sur la lettre du Roy escritte a M^r le
col^e de Bouillon dans laquelle sa M^e Aplique
de la sorte: ayant recu^t deuoy et un ambassadeur
a Rome iay rette les yeux sur le prince de
Monaco. celle expression iay rette les yeux
leur paroisoit une chose non decidee.

Il estoit impossible que ch^{re} le col^e de Bouillon
ne feut pas le contraire, mais il estoit bien
aise de les engager a escrire esperant que leurs
remontances et tout ce qu'il auoit escrit luy
meisme pouvoit au moins retarder le depart de
M^r de Monaco.

J'envoyay aussyfort chercher l'agent du duc,
ielay bis tout ce quon uenoit de m'apprendre,
et radioury que estoit trop veritablement
seurank et amie de son maistre pour souffrir
qu'il eust quelque paix aux mauuais offices
que l'on voulloit rendre a nostre n^eme
ambassadeur, ie l'affeury que M^r de Monaco
estoit nomme, ie luy fis uoir de mes lettres,
et ie luy dis de considerer dans quelles

dispositions il pourroit arriver, il fauoit
qu'on eust fait de parailles demandes contre
luy, oultre que le Roy (quelque bonne intention
qu'il eut pour les princes d'Italie) trouueroit
peulement mauvais qu'ils voulissent luy
permettre quelque chose sur le choix des ministres
soit que mes raisons le persuadassent, soit
qu'il n'eust pas encore bien resolu, il me
permis non seulement de ne point escrire
mais de declarer hautement dans les antichambres
du Pape que son maistre estoit rues que sa
M^e eust choisi le R^e de Monaco pour son
ambassadeur. ie ne l'ay encore fait la foy,
et iene l'ay pas aussi, si malgre ses promesses
il n'aura point escrit. quoiqu'il en soit l'assurance
il est bien estomant que le Col^r de Bouillon
permette mal un homme quil dit entre son
meilleur amy, et quil ait si peu de regard
au procedice qui en peut naistre pour les
affaires de sa M^e il n'est pas moins estomant
quil ait tant de chagrin de voir uenir un
ambassadeur, apres en avoir demande un

deux ou trois fois dans ses depeches. c'etoit
apresurement comme iay desia eu l'honneur
de vous mandez, dans une autre de mes
lettres, un puse artifice pour faire croire quil
agissoit de bonne foy dans l'affaire de M^r
de Cambrai et par ce quil croyoit que le Roy
estoit pres estoigne de prendre une paraille
resolution.

Iespay quil a escrit a sa M^e que nayant
plus le caractere de ministre il ne luy restoit
d'autre moyen pour se defendre contre ses
ennemis que d'avoir la protection des affaires
de France nayant d'autres ennemis icy
que les veritables serviteurs du Roy il n'a pas
besoin d'armes contre eux il suffit quil ait
de meilleures intentions et quil les pertrudant
par une condicte toute opposee a celle quil
a feme jusqu'a present quil n'est pas le plus
ingrat de tous les hommes et celuy qui
meritte le moins les graces dun maistre
nouer quil il deuort le faciliter mille manies
sil les auoit. ie vous passe Monsieur sans

avoir d'autre passion que celle que nous sommes
tous obligés d'avoir pour sa maisté. Le Roy
fera toujours temps lorsqu'il conserve quelque
chose à M^r le Cal de Bouillon et homme
porté dans son cœur une haine qui ne fera
qu'avec sa vie, et quelques biensfaits qu'il puisse
recevoir, il les trouvera toujours au dessous
de l'espérance de l'êge qu'il se figure qu'on
luy a fait manquer. rarement est il venu
chez moy, qu'il n'y ait donné ou quelque
cardinal ou quelque prielet considerable. ie
pavois toujours plaisir à faire tomber la
conversation sur ces modicilles qui composent
la vie du Roy, mais il la détournoit avec
soin et jamais je ne lay entendu faire sa
mē qu'une seule fois pour dire quelle roulloit
bien dela guittare.

souvenez vous je vous appelle Monsieur
que cest pour vous seul que je parle. faites
savoir, si vous plait à quel monsieur ingezez a
propos à M^r de Monaco faire me des rentrées
ne voulant point être l'instrument dela

mes intelligence qui sera bientôt entre eux.
je ne luy escrivay rien qui puisse luy donner
de la difference du cal de Bouillon amours
qu'il ny allast absolument du service du Roy
de luy decouvrir quelque piece qu'il voudroit
luy faire. il seroit bon qu'en luy donnant
fater ses instructions en France car le luy de
bonne part que celuy cy le fera donner dans
tous les parmeaux qu'il pourra sil en a quelque
a luy donnez. il faudroit encore qu'en luy donnant
ses instructions fes l'estat ou estoient les affaires
lors que M^r le cal de l'airon les a quitté, car
son successeur a voulu prendre d'autres voies,
et il a tout gâté.

Pour ce qui regarde l'affaire de M^r de Cambrai
je veux diray Monsieur qu'il me paroit pas
tout aqui me renient quelle lire à sa fin et
que ce sera bientôt aux cardinaux à dire
leur sensément. j'entends dire que M^r le cal
de Bouillon recrue de l'ement à l'ape
de donner une ~~exempte~~ decision dans le
mois qui vient, et qu'il espere en precipitant

que la decision ne pourra pas être si forte
qu'il feroit penser à desirer et laissera quelque
échappatoire aux partisans de M^r de Cambrai
pour excuses. Je scay que cest ce que M^r
l'abbé Boffuet apprechende, et il n'est pas le
seul. Ce col piseleur l'ouït allez à Paris.
on croit que aib pour honnet plus aisément
un prieuré de fabriquer tel ne iuge pas a
propos des bonnes obligé de dire le prieur
son sentiment sur cette affaire devant le Roi
Il arriva auant hier un courrier deperché a
ce qu'on dit en diligencie de Cambrai pour
porter a M^r de Chantel une response
imprimee a la relation du quickisme de
M^r de Meaux qui pas parentiere a
ouvert Icy les yeux de bien des gens,
trouvez pas les partisans de M^r de
Cambrai. on la desribue pas tout, on
la rapporte a ce qu'on dit un écrit contre
M^r Larcherisque de Paris. cest à dire quon
n'en a pas debite de copies, quoy quon ait

pas grand fin de le lire en cache et
beaucoup de gens. ils disent que M^r de Cambrai
a des raisons despartes M^r Larcherisque
de Paris, qu'ils prétendent entre accable pas
et escrit. ils oient mesme faire courir mille
bruits imprégnants qui regardent le maistre
tout leur procédé est plein d'artifice; mais
l'abbé Boffuet ne s'en dort pas. Je ne signeray
point monsieur nous faisons trop combien
je suis entierement a vous et a tout ce qui
nous appartient

Depuis ma lettre écrite je apprends que Mr
le cardinal de Bouillon rentré ciel et terre
pour empêcher que Mr de Monaco ne
viennent si fort.

A Rome le 6me sept: 1638

Les partisans de M^r de C qui assuré
font icy les mêmes que cy devant Monsieur
font reécrire leur hault la réponse qu'ils
tribuent de ce prélat a M^r de Meaux,
et renouvellement à propos de cela tous leurs
beaux raisonnemens sur la disgrace injuste
disent ils de ce grand archevesque: rien n'est
capable de ces abbés. Je plains l'abbé
Bosquet qui m'a montré ces abbés de M^r
de Paris et de M^r de Meaux qui battent
l'imposture lez faits nouveaux avancé par
M^r de C il me paroit néanmoins qu'il
ne se fasse pas du bruit et qu'il va fin
tenu à l'ordinaire, disant ce qu'il faut et
songeant à faire finir l'affaire sans perdre
de temps, mais d'une maniere honorable
nous le fit prie et pourz les eueques: ceux
qui sont les mieux informez m'assurent

quau mois de novembre il prouva y auoir
une decision. iefuis toujourz l'opinion qui
est absolement necessaire non seulement pour
cette affaire mais encore pour toutes les
autres que sa M^e peut auoir en cette cour
que l' R^e de Monaco viendra plusloint. on
ne prouva jamais pas la bouche de M^r le col^{le}
de Bouillon quelles sont les veritables intentions
du Roy, et hier encore le prince de Bellegarde
(qui est le napolitain qui a le plus de credit
apres du Pape) me demandoit comment ic
veulois quon peult s'imaginer que le Roy
desirast veritablement la condamnation de M^r
de C. quand on uoyoit M^r le Col de Bouillon
se declamer dans toutes les congregations si
hautement en sa faveur. il adioutoit quil
estoit impossible de supposer qu'un ministre
peult estre capable d'une pareille desobediance
et concluroit enfin, quil y auoit la dedans un

misterie qui apparemment ne deuoit pas estre
revele au public: ce raisonnement est naturel
a des gens qui font eloigner de la puissance des choses
et qui ne peuvent juger que par des apperances
qui ne leur font pas mesme redonnees telles
quelles sont; mais il est encore insinuer par les
remarques. ie say une personne a qui le pere
charonnes a dit que le Roy n'agirroit pas sans
cette affaire qu'auec seprugnance et prouesse
de l' R^e des persecutions de M^r de M.
il le prouvoit particulierement, en faisant
remarquer que la lettre que sa M^e a escrit
au Pape fut ce sujet estoit d'aller de Meudon
ou le conseil n'alloit point, et ou il auoit
~~estemps~~ difficile par consequent de l'arracher.
faictes en sorte ie vous supplie monsieur que
mes intresses soient bien recommandez a M^r
le R^e de Monaco. ie me domoisi honneur de
vous marquer dans mes dernieres lettres
que se uoyoit l'amitié dont il m'honnore

a Rome le 10 Sept. 1698

a l'opposition de tous les artifices de M^e le cardinal de Bouillon, mais il hauaille si briement a me la faire perdre et il mettra si hardiment en oeuvre tout ce que la malignite de son esprit lui suggera que je ne suis pas sans quelque inquietude depuis que je vois que vole deux ordinaires que M^e de Monaco luy esart fut son ambassade sans m'en avoir donne la moindre part. peutestre vost il mieux faire sa cour au Roy en espousant les sentiments de M^e le cardinal de Bouillon qu'il ne comont pas sans doute pour estre aussi mauvais serviteur de sa M^e que j'ose dire qu'il est. cela ne obligera pas neantmoins a luy envoyer les mauvais procedes que ce ministre a eu a mon egard. i attendray quil les approume Ioy du public et quil connoisse par luy mesme le mauvais caractre de l'homme qui pretend le gouverner. mille et mille compliments ce nous n'esperez malademais la bache de nosill que je ne peche instrument mais que j'aime encro davantage.

M^e votre frere est venu bien pres d'icy Monsieur, am que j'ay peu auoit homme de le voir. il ne pouuoit pas quitter ses galeres et il ne me estoit pas permis de le faire. La mortuaire mon frere et l'abbé Boissut ont esté plus heureux que moy. L'un et l'autre luy ont rendu leurs hommages et mon rapporte de sa part auant d'hommerer que je les auois prie de luy en faire dela intence.

J'ay recue enfin une lettre de M^e le cardinal de Monaco, mais c'est pas la reponse a celle que je luy envoiai pour me renouir du choix que le Roy a fait de sa personne et pour luy offrir mon palais. dela maniere quil me fait homme de nientre se doit compter quil fera auant de mes amis a Rome quil la este par tout ailleurs.

Il va à Paris chosissant contre vivante, a
elle de Mad^e la Duchesse de Noailles fut ce que
me regarder^t lui donneant encore un nouau
degré de chaleur et ic^e ne craindra^r plus
que les artifices de c^t le cardinal de Bouillon
me l'enlouent. Je vous suppliche souvant de
le portez a accepter de logement que je luy
offre. Il ne sera nulle part my si commodem^{me}
ny si chose de pouvoir agir pour le service
du Roy. Il sera cyrie continuellment chez
le cardinal de Bouillon, et obse^rve par ce ministre
dont l'interet est de luy faire procedre de
faunes mesures. comme il est tres important
de bien commencer. Je crois que M^r le P^r
de Monaco ne peut trop estre pris ses gardes,
et auoir assez d'attention pour se loger dans
une maison dont il soit le maistre comme
il fuit chez moy. tout cela fait de l'heure
sans vouloir m'engager en domineuse d'aduis, je
cest principalement par l'entretien que

118

je prends a la gloire de sa maiesté et par
l'autor^t que j'aurois que nombe ambassadeur
faquist l'estime de cette cour que j'entre
dans ce detail. Il vient dans un temps tres
heureux, l'ambassadeur de l'Empereur feraut
rendu odier, le cardinal de Bouillon
impriable, et le Pape devranc quelqu'un
qui pourroit le confier. Il peut plaire
comme je crois quil fera, il fera le maistre
de Rome. Le pape l'attend avec impatience
les gens aqui le plaisir du Roy ne plaisoit pas
dans les commencemens, ratoient venus
de la difference qu'ils avoient, l'agent du
grand due a parle hautement plusieurs
fois dans les entremises du Pape de la
joie que son maistre en avoit, ainsi quil
me l'avoit promis, et M^r le cardinal de Bouillon
me écrit une lettre fut ce sujet pour
pourroit men servir si de dayois que quelqu'un

est écrit par malignté en France que
les uns et les autres ne pourroient se confier aux
ambassadeurs qui viennent d'une
maison genevoise. Les partisans du Collé de
Bouillon continuent à attaquer sur son peu
de bien et sur ce que le souverain n'eust pas
point passé à M^r son fils. Ce collé fera
la campagne pour y planter une partie
de la tourne comme si il n'y auoit rien
à faire Iuy pour le service du Roi. Il en trouve
partie moyen de donner son voeu dans l'affair
de M^r de Cambrai. cela ne peut estre
quellement pour le bon parti, mais cela
prouve bien tous les efforts qu'il a faisoz,
fait et qu'il fait encore sous mains pour
faire ce poulab. Il a couru ces jours passés
incertus que le Roi auoit rendu les
pensions à M^r de Cambrai. tous les
ordinaires il y a quelque nouveauté parille

25

Demandez par les personnes du collé, pour
me déterminer ceux qui sont bien intentionnez
et meueut lez escriptz contre M^r de Paris
et de Meaux dans le temps que l'affaire
est, sur le point de se juger. ces fautes
qui paraissent ridicules en France ne laissons
pas de faire impression sur ces gens qui
sont ignorans et qui ne sauroient d'ailleurs
imaginer quel ministre puise faire dire
tromper son maistre. Je voudroie bien
pour les destruire et je brûlez certainement
un prélat affectionné à ce collé qui détestoit
ces nouvelles exagérances d'une maniere
que la police de quinze va chercher des
gens qui concourroient aupres de moy.
Ce estoit une très bonne chose qu'on ait refusé
au collé de Bouillon de faire protéger
des affaires de France. si le Roi luy auoit
accordé cette grace dont il est très indigne

en uerté.) il se feroit servir de cette
nouuelle marque de bonté desa m.^e
pour persuader encore davantage que
le R^{oy} dans le fond de son coeur est
content des services qu'il rend a M^e de
Cambray, et bien nauront este capable
de debrouiller ceulz aqui il auront fait
adroitement cette fausse conférence. i en
connois R^{oy} qui ne voudroient pas pour
toutes choses au monde manquer a ce
qu'ils doivent au R^{oy}, et qui ne auant moins
sont dans le ~~desir~~ temps par de
semblables astuces. il feroit vaut si
imprudemment qu'on luy donneoit cette
satisfaction et qu'il en recevroit la nouvelle
ordinaire paix, que de ses meilleurs
amis voyant le contraire abont d'obst
memes qu'ils commençoiront d'appreteroir

qu'il falloit que les choses fissent diffente,
de ce quil les representoit. ce refut la
piqué au uif il dit dans ses premiers
mouemens que nous ne ~~il plaseroit~~
tout la, et on peseud qu'il va demander
un p^tef pour pouvoir arriver au decanat
quoy qu'abont dans le desir desen
retourner en France des que la fantaisie
luy en pteudra. je crois que la teste luy
tournera tout a fait et quil nous quittera
un beau jour lors que nous y pincerons le
moins. je ne me donne point honneur
d'écrire a M^e sa trahise de nosilles par
ce que je nay de plus particuler a luy dire
et gache doit estre l'affe de mes remontrances.



27

a Rome le 27me sept: 1538

pour apprendre que et d'intercession
la fin des conférences des examinatrices du
tribunale de l'ordre de Cambrai. aboutterez
Dernier, partent devant le pape et hier
les cardinaux assisteront entre eux pour
conseiller de la maniere de proceder. que le
monde remarqua que M^{me} le cardinal de Bouillon
estant leue a court de son malice contre
l'ordre de l'assassinie de l'ordre de l'assassinie
a une grande enthouette devant les plus diligens.
comme personne n'ignore quel parti il tient
chacun est assure que estoit au point
empêcher ces ill^es de conférer ensemble, ou
pour ce present a sa favorite quelques jours
supervenant l'abbé Bozuet auoit esté a l'audition
du pape et il auoit demandé a sa ill^e qu'en ne
recipitrait rien; mais neantmoins qu'en ne
perdit pas de temps. le pape par un canal
fut que M^{me} le cardinal de Bouillon insinua.



Adorlement que cest un delay que cet abbé
a demandé sentant que cette affaire ne bonne
pas comme il voudroit, et i esay aussi qu'il
faut dire sous main pas fait confidens qu'on
ne pourra pas en refuser un a M^r de Cambrai,
il en demande une dans les suites; cest ainsi
qu'il tire auantage de tout pour son avuy, et
que force estost artificieuse fait donner un
mauvais sens a tout ce qui se peut faire de
meilleur; ne fera tel point affez faux pour
escrivre en France que l'abbé Boffet retardé le
engagement que lon attend avec tant d'impatience,
nullement de secouder les effets qu'il fait de son
tire pour finir cette affaire. i ay communiqué
l'abbé Boffet a l'abbé Boffet, je me fui donne
l'honneur de vous marquer obligeance q'aon
ne peut faire passt affez fort noble Ambassadeur.
et adorlement tous les jours plus mes affaires;
il n'y a que deux jours que le cel de Bouillon devint
a un homme qu'il ne croit pas estre auant

De mes amis quid en est, vous priez bien
questant a la ville d'auoit icy un ambassadeur
je ne me soucie que fort peu comment puisst
aller les affaires. il ny a quees plus long
temps qu'il se plaignoit a un prince Romain
que le roy voulloit les choses avec tant de haulte
qu'il demandoit auame qu'on facisst ~~un~~ ^{une} la
pivore conscience. cestoit a propos de l'affaire
de M^r de Cambrai, et il adouloit qu'il neoit
pas d'honneur a la perte de cette paffon. ie
vous laisse a penser Monsieur ce que peuvent
produire de par celle Discours et quel sort estoit a
fond du coeur de celui qui les fent. on continue
de vouloir diminuer pas des fautes toutes les
bonnes qualitez qui se rencontrent dans la personne
de M^r de Monaco. Le petit marquis dont je me
repue qui souuent me rapporte quelque
nouueauté la dessus en est croire dans une
cote contre M^r le cel de Bouillon qui me
vient d^r. tout jeune qu'il est il observe fort
bien que a sont les weatates de ce cardinal



qui sont les premiers à répondre ces fausses
vours monsieur madame le duché de rouailles
et tout ce qui nous appartient de nos contes que
je suis à vous à demander et à dépendre.

Lors ma lettre écrite j'ay scellé que m^e le
~~comte~~ a envoié ioy aux partisans un
bâton donné notre fois p^{re} monseigneur par
m^r le meur, dans lequel il establissoit
par des autoritez quon ne ma pas cité quel
seroit a rechaufer quel ny eust ny en fer ny
parabat. apr^s l'autor^e de l'amour que l'on doit
au^r pour dieu l'esperance et la crainte que
en gaste. La perte. on cet homme faua^t
l'heure par celle chose.

de Rome ce 21 octobre 1598

m^e le cardinal destrée ma chuoys monsieur
me copie de la lettre que nous maniois fait la
grace decrire a m^r le prince le monaco. ille
se prouoit estre ny plus forte ny plus propre a
l'enager a accepter le logement que le duc
offrois, tel n'eroit pas en une extrime de pessance
a prendre une maison dans laquelle il n'eroit
hauoit pas une ~~chambre~~ chambre simple autre
personne q^e logeroit avec lui. pour le logement a
la mode monsieur je fais tous mes efforts pour
qu'une princesse de mes amies lui loue son palais
comme il men a mi avec empesement et
espere q^e renfri. Il n'eroit citoit fort timide
chez moy et cela fait a merveille pour mes affaires
mais tout bon considere je trouve quil a en
raison de n^e par domande de degout au cardinal
de bouillon que a toujours este de ses amis et

qui n'avoit acheté de porto son credit en ce pays
ce n'a un embassadeur cestot alle descendre en
arivant chez une personne qui perdescut avec
faict d'acharnement. je veus touours prestre a
ne mettre a la place de mes ames et jamais
je ne leur demande des choses qui puissent
laisser dire de la peine. je vous devray pourtant
meilleur que ~~me la contredire de tout autre~~
n'avoit pas les meimes q'arts pour me le
prince de monaco. je me donne mesme
l'honneur de vous reپter encore que cet
embassadeur ne s'avoit trop en deffier
cas je l'ay tres certainement ~~que~~ fait
de le tromper en toutes choses. il seoit
si peu de poudre dans cette occasion qu'on
remarque en luy une joie tres apparente

30
126

quant quelqu'un par ignorance ou pour luy
faire sa cour ne parle pas le sur de monaco
~~mais faire~~ testime quil merite envoiez le
pour je vous suppos le plus fort quil nou
Zera possible quelque apparence quil y
ait que l'affaire de mr le comte de
dome finis de la maniere que le bon
parti desire on doit tout croire
peint moins dun homme aussi artificieux
que le cardinal de bonillon. Daillors
le pape ne point de confiance en luy et
ses autres affaires du Roy en confron.
joubliez a vous malgre dans ma derni^e
lettre que la saintete avoit fait envirer
au cardinal de janson par l'abb^e ledi



⁴ 129
de Rome ce 11 novembre 1698

je crains monsieur que vous donnez a mes
lettres beaucoup plus de louanges qu'elles ne
meritent, si vous ne m'assurez par en même
temps qu'elles ont en l'approbation du maître
et que madame de M. les a lues elle même.
Honoreez de ces avantages je ne les regarde
plus comme des lettres que j'ay écrites, je
trouve qu'elles ont la perfection que j'i
n'aurais jamais pu leur donner et plus ne
paroissent au dessus de ce qu'on en peut
dire. J'auray néanmoins l'honneur de
vous à l'ouvrir monsieur (quelque chose
qu'il me revienne de cette affaire) que j'ay
écrit en quelque façon offensée de ce que
vous les avez donné à lire. Les choses
qu'elles contenoient, bêtes de la maniere dont je

Les disois n'avoient proprement que pour nous
et mon intention estoit que nous l'eussons fait
un autre tour, quand nous jugerions approprie de
nous en servir. Si je nous y representerois M^r
le cardinal de Bouillon comme un homme
pour ce point du tout zele pour les intérêts
de sa Majesté, c'est assurement par ce qu'
cela est très vrai et si je me connois assez
pour oser affirmer que je suis incapable de
redonner pas passion une chose differemment
de ce qu'elle est: mais quand on parle à un
Roy aussi pieux que le nostre, je seay une
quille circonpection on doit decouvrir les
defauts de son prochain, et que la première
impression est toujours contre celuy qui
veut manquer à la charité qu'on se doit
les uns aux autres. nous maistre monsieur

que S.M.^{re} a agre mes observations, cependant
je n'en deniers pas plus hardie, au contraire
je n'avois pas trop hésité de ne plus
montrer mes lettres, pensable qu'à la longue
ma bonne foy deviendroit suspecte par l'imponibi
lité, qu'il y a de croire (a qui ne le voit pas)
tout ce que je pourrois dire de la conduite de
notre ministre. quand nous parlerons d'apres
nouz monsieur, il nous sera facile d'adoucir
ce certains traits que je ne marqua point aussi
fort qu'ils se devoient être pour ressembler
au naturel; mais que je ne devois adoucir
d'autant plus que je suis trop près de
l'original. par exemple, ne faisois pas graco
à M^r Le Cardinal de Bouillon de ne pas dire
qu'il traitoit les intérêts du Roy dans la forme
d'audience qu'il eust de sa sainteté. il seaut que
le pape est insigné au dernier point contre

l'ambassadeur de l'empereur, pas nulle degouste
que ce ministre lui donne tout le plus, et que
depuis quelques mois, il lui refuse audience
pour separer les nouveaux sujetts de chagrin
dont il le menasse hautement: neant moins
au lieu de parler des affaires de l'empereur
employa tout son temps a excuser cet embassadeur
et a prouver s'il le voulloit bien l'entendre.
que Mr le cardinal de Bouillon fasse son
possible pour faire rester cet embassadeur
dans Rome, je l'approuve tres fort. cest un
homme qui avance les affaires du Roy en
gestant celles de l'empereur par un procede,
qui se rend odieux a tout le monde; mais
qu'il le tente et qu'il force le pape a lui
donner une audience, qui peut auoir des suites
desagreables ou qui peut estre pourvoit le
recommodez avec sa saintete, en verite cest
agir directement contre les devoirs les plus

mentuels de l'emploi dont il est honore et
j'adoucis bien les choses il me semble j'en
noyant daillors les menagements intimes qu'a
le cardinal de Bouillon pour l'ambassadeur de
l'empereur je dis seulement en cette occasion,
qu'il est au maine. de la maniere dont le
pape Ien est expugne a un cardinal par le
moyen de qui le pape Ien, l'apreslement astro
ministre pouuoit faire une demande, qui lui
bechoit davantage. I. S. n'a gueres est plus
contente de la conduite qu'il a eue a present.
elle gracie ses dammes nont point este mages
thoz ^{qui} elles ne sont ore faire ayant peu
combin ceba auoit este dasproone faire
passer. madame carpine seulement seit
donne cette liberte passant les journies chot lug
et le frumentz souvant a table fratre Lanto
de femme, avec dix ou douze homme & sans
son mary. le pape ne la peult souffrir et sur

Soutes les plaintes qu'en luy a fait sur sa
maniere de grecs il y a longtemps quil faveur
faveur de Rome, sans l'ambassadeur le Empereur
qui y est toujours oppose. malgre cela non
seulement sur le cardinal de bouillon enfa
sa principale amie, non seulement il la memo
dans son carrosse contre l'usage du pays;
mais il joue encore le moitie amie elle et
il est reue au pape qu'ils ont partage
un profit assiez considerable quelle a fait ces
etats passer avec un jeune milord que tous
le monde dit Fabord quelle feront aller a
fraccati expre pour le dupper. me le car
de bouillon a fait une autre chose qui n'ap
moins esto desapprovée: il n'a paru a la
campagne qu'en chais roulante a un cheval
quel conduisoit lui meisme accompagné
seulement de quatre lagnais quel feront
courir de toutes leurs forces. c'est dans cet
equipage quel a rendu presque toutes ses visites

128

et qu'il test venuant laissé noir a trois ou
quatre lieues aux environs de fraccati. je
vous laisse a considerer monsieur si cette
gaillardise siez bien dans un cardinal
me doyen du sacre collège et ministre
du Roy de France assurement aucun de ses
confreres ne fuitera icy cet exemple et veu
troy pas que monsieur l'archevêque de paris
l'introduise en france. ces choses dans le fond
ne sont pas des crimes mais elles ne laissent
pas de recouvrir infiniment un ministre d'
ses affaires du maistre assy, bien que l'aktion
en souffre pas male endroits. S. M. demande
tous les jours grand nombre me le prince
de monaco ne prouvant plus souffrir celiu
cy. J'ay reue sa reponse que cet embassadeur
nous a fait monsieur a la lettre que vous
avez en la boite de luy corre sur le
logement que je luy offre. pour ne pas
copier tout ce que je mande la dessus a M^r

Le cardinal de trahis je le prie de nous le
communiquer. nous autres entre autre mesme,
que j'ay si bien menage l'esprit de M^e la
princesse de carboniane que je l'ay engagé
a nous louer son palais, quoy quelle hard
refuse a deux embassadeurs de l'empereur et
au incroy de nantes quant il estoit en celle
cour embassadeur d'espagne. et que son frere
des planchers nouveaux dans le palais du Roy
son maistre. Mr le prince de monaco temoin
dans toutes ses lettres de souhaittoz collus
preferablement a toute autre. Les gentz qui
ont ses ordres ne auoient este refusé sans
aucune esperance de lancer. j'ay parote de
mon amie qu'elle lui louera quant ilaura
ne lui mesme et il ne s'accommode pas
ailleurs. Mr le prince de monaco auira que j'ay plus
l'emprunt a se servir selon son goust
que me procurez son currou que je souhaittoz
de fort be loger Mr l'embassadeur de France

129

on a écrit le paris à differentes personnes
qui n'entroit devant chose moy. je dis a
tous ceux qui me parlent que je ne le crois
pas, et je tiens de plus tous les discours qui
peuvent retournet Mr le cardinal de trahon
de croire que cela pourront arriver, afin qu'il
ne tempe che pas par ses artifices on va
recommencer les congregations sur l'affair
de Mr le cambray. on croit qu'on en sera
extraordinaires. labbe Bossuet me
paroit plus satisfait que jamais des
dispositions on il avoit l'ordre à les carbonniers
qui sont scandalisez de la conduite que
le cardinal de trahon continua à tenir
dans une affaire que la majorité a tenu
à coeur. il est dans une grande consternation
sur tout depuis la nouvelle response de
Mr le meaux a Mr le cambray. il avoit
dit publiquement que le dernier ouvrage de

ceuy cy ne souffroit point de replique. il ne
estte encore l'insinuer que le Roi n'entre
dans ce different que pour se definer des
violences continues quon lui fait, et il a
aporte a quelqu'e personne qui me l'eut
redit que l'effet le voulie et par des affaires
de ce pays ou quil y a deux ordinaires
qui ne recouvre pas le pereches de la cour.
Si ce fait est véritable j'admirerai mon abrelle
a faire ces bonnes choses a son profit. J'ay
rappondu au contrarie a celle qui m'en ont
parle que rien ne marqua d'avantage que
ce silence des ministres, combien le Roi
est peu content de sa conuictte. qui l'auoit
apprise mesme le suis corre des lettres
qui ne sont pas trop longues. voila le effet
du plaisir que je voulus l'entretenu un amy
de qui j'ay une confidence intime et dont le
nomme foute la morte. tout ce qui le me

donne honneur de nous mandez est tres moy
dans toutes ces circonstances et dans un
pechin je le pourrois prouver en nommant mes
avocats, cependant menagez mes Lettres je
nous en fuyriez par les raisons que je nous
ay dit au commencement de celle cy. nous
faisons toutefois combien je doit estre
juste aux bontez que nous me marquez
que madame de maintenon ne fait honneur
d'avoir pour moy, je vous laisse le vin, et a
madame la Duchesse de Roailles, de la faire
renouvenir que je serois tres a plaire au
mieu de tous les procès qui me relèvent cy.
Si je n'estois sustenu de la protection de S.M.
et que j'espere quille ne me manquera pas faulx
sur les bons offices que je la signalie tres honnemement
de me rendre. honnerez moy toujours monsieur
de votre amitie, nous râverez pour assurement
de parente, Camie ny le servante qui la porte
davantage; j'ay envoysi ce matin mon maistre



a Rome le 28: 9^{me} 1634

Depuis que je me suis donne l'horneut de
vous entre monsieur iay eu une uirté
de off le col de Bouillon que je me suis
affrē par un compliment que je luy
envoyay faire par mon maistre de chambre
aussifort que je feus la mort de Mad^e la
contesse d'auvergne il ne me parla ny de
mes affaires ny de ma peur ny daucune
autre chose qui peult me donner occasion
d'enquer dans quelqu'elaircissement; ainsi
je ne compre pas quil me fasse moins de
mal a l'autre lorsquit le pourra et je
ne crois pas meisme que i'entende parler de
luy jusqu'a ceue il^e le P. de Monaco
estant luy ait peu luy faire comprendre
que la persécution quil me fait est inuste
et desaproouver de tous les hommes les geus.

de chambre faire conypliment a messe carabinier
de bouillon sur la mort de madame la contesse
d'auvergne que je regrete tres fort, je ne seay
pas comme il respondra a cette honestete. Je
ne manque a aucun des deuoirs que je crois
devoir luy rendre et assurement ruy une
moderation avec luy qui doit l'impartinter,
je plains bien la pauvre m^e d'auvergne que
lame fort.

Il auoit creu que je ne voudrois pas le
recoindre, fonde apparemment sur le maste
resentement que je deuois avoir contre lui,
mais il se rompt fort, car je respecte
bien le caractere de ministre du Roy dont il
est honnore, et je sens bien aussi combien
il est necessaire quil appuye icy mes
intenses en cette qualite pour ne pas confiter
de mon coste autant quil me sera possible
a le rapprocher de moy. il m'aborda tout
semblant comme un homme a qui la
conscience reprochoit ses mauuaises actions
a mon esgard, et il ne se rassure que
quand il uit que je l'accabliois de toutes
sortes d'honestetez. un procede si engageant
de ma part n'a pourtant rien opere; je
crois au contraire avoir des preuves maintenant
quil me sauvera auuellement dans l'affair
la plus importante que iaye icy. jugez
Monsieur combien cela me fait desirer que

24

que M^r le R^e de Monaco arrive bientot.
j'ose toujours dire que cela n'est que des mots
necessaires pour les intenses de sa Majeste,
et particulierement pour avoir la fin de l'affair
de M^r de Cambrai, que des gens bien informes
veulent gager ces jours passer en ma
presence qui ne feront point finie avant la
chandeleur. il paroist neantmoins que celle
court pense serieusement a la domine. M^r
les cardinaux passent toutes les semaines
extraordinairement sur la qualification des
propositions. il mest revenu par de bons
endroits que le Col^{le} de Bouillon a paru
l'homme du monde le plus ambarasse quand
il a parle sur cela. il fait quon a les yeux
sur lui et quon n'ignore pas ses maneges.
dans le fond il voudroit faire le triu en
question apres avoir tant confite a mettre
M^r de Cambrai dans les engagements ou il
est. d'un autre coste il apperctut de rester
peul de son avis, et il craint le Roy. on

avoit done, qu'il prendroit le parti de se
refire des congregations fes quelque preste,
mais on pretend que les amis de M^e de C.
ont engage a se trouuer a tout afin de faire
plus feurement informez de ce qui s'y passe
effectuement lorsqu'il en revient, jamais il
ne manque de se renfermer avec l'abbé de
Chantelac et les jesuites ses conseillers, sans
doute pour leur communiquer ce qui peut
y avoir de nouveau et prendre ensemble
de nouvelles mesures. il estoit il y a quelques
jours d'une melancolie ordenee. la dernier
response de M^e de Cambray la un peu
remodelle. il n'a peu en cette occasion
empescher de temoigner ses veritables sentiments
et de l'ouvrir ouvertement en presence
mesme des francois ce nouvel ouvrage, qui
dans le fond a para aux personnes sages
et desinteressées, entre bon plusoit propose
a faire connoistre la grande facilité des
affaires

de l'autre, qui persuader la partie des
Protestants, ie vois Monsieur d'heuseux
dispositions, et de belles appasances pour un
bon et prompt succés de cette affaire;
apendant croire moy, je vous suplie, nostre
ambassadeur ne fauort venir bientot. si M^e
de Cambray a la faveur de discuter dans
un livre qui peut paroistre sous les yeux de
sa M^e qu'il ne resté plus a M^e de Meaux
de faire des parts preuenus d'abord qu'une telle
liaison perte a l'apparition, et qu'un certain
nombre d'hommes Armés qu'il entaine
malgré eux par les moyens efficaces que fait
le monde voit et qu'il luy est aisné de demander
dans la situation on il est, vous deuez
supposer, quon est capable d'avancer bien
d'autres choses a Pontville. j'ay de fortes
raisons, pour vous parler dela partie Monsieur,
mais mon auteur ne voulant pas estre
nommé absolument, je ne puis m'expliquer
qu'en termes generaux, par ce que je ne veux

rien avancez dont je n'ayé la venue toute
précise. ces jours passéz on fit faire dans
le st office abjuration a un moine de
l'ordre de Molinoz, qui estoit par consequent
mais avec quelques maximes différentes de
celles de son maître. tout Rome fut témoin
de cette peine, qui se fit selon qu'il se passa
en semblable occasion en présence de MM^s
les cardinaux. en finant le procès de cet
hypocrite qui depuis plusieurs années abusa
le public par une fâche apparençe et commettit
avec les femmes et les filles qu'il dirigeoit
toutes sortes de débauches fous prétend
desprouves leur acquiescement à la volonté
de dieu, on parla beaucoup de l'amour par
ce qui attira plusieurs fois les yeux de tout
l'assemblée par M^r le Cardinal de Bonillon par
rapport à M^r de Cambay. on dit qu'il fut
appesent et qu'il est allé à Pascali pour y
passer la mauvaie humeur, que cela luy a

donné. on a obserué qu'il est parti plus
précocement de l'ambassade de l'empereur
de qu'il n'avoit point encore fait depuis long
temps. rien n'est moins étonnant moy me me
si je nescavois qu'un bon serviteur du Roy
a pris la liberté de lui représenter avec
force que le Pape voyoit avec déplaisir
et beaucoup d'inquiétude l'au^eme instane
qui n'avoit este entre luy et cet ministre
que sa fâche regardé comme son ennemi
personnel. cette matière monsieur rend
toujours mes lettres plus longues qu'elles
ne devraient estre mais songez sil
vous plaist que nous neuz engagé a
vous écrire tout ce que je croirois meritez
quelque attention. cest a nous a faire
usage des choses que nous crooyez plus
importantes et a supprimer tout le rest.
je dors écrire par le premier courrier

de France a Mr le Marquis de Torcy
pour seanoir de Suy de quelle maniere
je dors me conduire avec la Reine de
pologne que son Rend en cette cour. ne
gahant pas ~~lequel~~ comment
elle est avec le Roy presentement. si
je le demande a Mr le cardinal de
bouillon assurement il tachera de me
faire faire quelque faulx demarches.
a nous dire la verite monseur je suis
peu prvenu pour cette Reine depuis
les mamsis offres quelle a rebous a
monseur le prince de conti. j'ay receu
une longue et aimable Lettre de madame
la Duchesse de valois. permettez moy re
tours au sieur monseur de Suy dire quelle
est la personne du monde que j'aimera
davantage si vous ne trouvez pas trouvez
aussi que l'affair n^e de la Duchesse de valois et Mr
le conte dauen que si les honnere infiniment

136

8 June 23, Ann. 1909

J'ay sent fuiuement Monsieur la poste
de ma peur que ie ne say si l'art ou
me me bonue enore aujour d'huuy me
permettra de faire cette lettre aussi longue
que ie le voudrois. ce malheur ne m'a pas
empesche neantmoins de m'appereuoir des
nouuelles obligations que ie vous ay ete
faite la duchesse de Noailles. elles font
au dessus des remercimens ie vous prie
mais ie vous assure Monsieur que ma
recommandee ne leur est point inferieure.

M^r le P. de Monaco vous aura dit
sans doute qu'il n'avoit pris Deluy
affeudet un casin et fut fait celuy du
Prince pamphil pour y descendre en
arrivant, et y demeuroit jusqu'à qu'il

ait ay meisme recomme qu'il palais il
luy convient de prendre. je l'ay fesu
avec ponctualite et sages, quoy que ce
Prince eust un engagement peu debus
le monde avec la princesse de Piombin
sa parente. pour en venir a bout
j'ay fait cette negociation le plus secrete
qu'il ma est possible dans le temps que
je fuisse des diligences avec bruit pour
dautres casins dont M^r de Monaco
auoit peu faccommoder encas de besoin.
je n'avois que ce seul moyen d'y reuoir
car l'experience ma fait uoir que M^r
le col de Bouillon faisoit tous main
tous ses efforts pour empêcher qu'on
ne m'en profast quelquuns, croyant
avoir parla M^r l'ambassadeur a accepter
l'offre quil luy a fait de le loger en

attirant, ce quil a souuors regarde comme
une chose her propre a confirmer quon est
content de ses operations a la cour, et quil
a des ordres secrets bien differens de ceux
quil doyt quon luy donne pour tromper le
public. il suffit ce contretemps avec
tant plus d'impatience quil ne sauoit
point l'esperance que r'avois moy mesme
de loger M^r de Monaco, et que s'omptant
quon ne remieroit point en France au
preindice que les affaires du Roy suffissoient
si lon uoioit Icy une intelligence si
parfaite entre luy et le nouveau ministre
il auoit apprise tout le monde, que M^r
de Monaco demeureroit quelques mois
chez luy pour y recevoir ses instructions,
il uoit en quelque maniere des faits au
sujet d' luy les reflections que cela fait faire
aux personnes sages en disant quil fera

prendre à M^r de Monaco le Palais Bonelli qui est comme attaché au seuil raisonant toujours sur les mêmes principes je penss la liberté de dire qu'on ne doit avoir cette complaisance pour luy quau cas que le Palais de Castelmore ne connue me point absolument rien ne pouvant este plus dangereux pour les intérêts du Roy et plus tout pour l'affaire de M^r de Ambroix que le voisinage et une infinité quoique palement apparente des deux ministres.

J'ay cest moy mesme dans les commencans chosissant que le voisinage du cours devoit empêcher M^r de Monaco de venir à ce dernier Palais. j'ay condûc depuis que ce n'estoit pas une difficulté puisque les deux derniers ambassadeurs de l'empereur ont renué ciel et terre

137

pour avoir ce palais, et que l'ambassadeur d'Espagne n'ayant peu l'obtenir nous l'avons veu demeurer pres de deux ans dans le Palais manfroni qui est au milieu du cours. D'ailleurs les instances que la Reine de Pologne vient défaire pour l'avoir me persuadent encore davantage que sa situation ne fait dela reine qu'à ceux qui ne font pas affez de réflexion, ou qui feroient facher que l'ambassadeur de France occupoit un palais que les ministres de la maison d'Aubigné n'ont peu avoir et qui sur ses dehors impose plus que tout autre palais de Rome de cette espèce. je me souviens d'voir veu M^r le cardinal Langrave ambassadeur de l'Empereur dans un palais qui est également au cours et qui m'appartient, dans le temps

que les ambassadeurs souvoient sans opposition de la franchise de leur quitter mais ce qui est encore plus fort fait que nient me dire que l'exemple des autres ne fait rien pour nous) cest que le palais qu'occupoit M^e le duc de chaulnes etou devene encore aujournobly M^e le col de Bouillon nest pas moins dans le cour au temps du carnaval que le palais de carboniane . il est mesme bien davantage enpose aux autres puisqu'ils ont un corps de garde dans la place qui est sous ses fenestres sans que cela ait jamais cause aucun inconvenient C'est une chose que M^e le P. De Monaco reconnoist luy mesme sur ces lieux . ce qui est de certain , cest quil aura seulement a choisir entre le Palais de carboniane et celui de Bonelli ; encor

44

doisie supposer quon nuise vaincre les difficultez qui se rencontrent a avoir celuy cy ; ce qui sera facil , sil est usay comme on le dit que est ell^e le col de Bouillon qui les a fait naire apn^e de faire un merite ale cour en les fumoirs .
J'ay mande a M^e le Marquis de Torcy que ell^e le col carreigne ale rive de la Reine de Bretagne et avec ordre du R^e auoit presc^e fortement ell^e la Princesse de carboniane de louer son palais et que celle Princesse auoit eu la force et l'ommeret de respondre a cette eminence et descrire a sa pere quelle n'en nestoit plus maistresse nayant donne sa parole de le louer a M^e de Monaco sil lui plairoit quand il l'auoit veu luy mesme J'ay envoye copie des lettres qui ont este ecrites pour cette affaire me sentant oblige de faire connoistre ale cour le bon



procédé de cette Dame qui par cette déclaration
a bien voulu faire connoître même avec
quelque sorte de préjudice pour elle sa
partialité pour l'ambassadeur du Roy.
Le Pape a été très content de sa réponse
et n'a pas fait dire tout le monde à Rome
que j'avois été assez habile d'engager mon
amie, sans mettre M^r De Monaco dans
aucun engagement. parlez moy si vous
supplie Monsieur ce fait de maniére, je
luy crois nécessaire ne sachant pas de
quelle maniére M^r Le Cal^e De Bouillon
en aura écrit. je continueroys pour
faire mon devoir à offrir la meilleure
partie de mon palais à notre ambassadeur
lorsqu'il sera Icy. cest tout ce que je
puis faire. en le quittant je me
priverai d'une trop grande satisfaction
et je me ieffeux dans de trop grands

139

embarras, ne m'estant pas possible de
remuer tous les papiers que je suis obligé
de conserver et dont la quantité passe toute
imagination sans me poser à en perdre
quelques uns qui pourroient me ruiner,
et à mettre les autres dans une confusion
que l'état présent de mes affaires ne faulroit
permettre. cest la Monsieur mes vertus,
sentimens et je vous supplie des humbllement
de les approuver.

M^r Le Cal^e De Bouillon est à Paris depuis
quelques jours avec le pere Charonie et le
pere Lard; personnes très bons agents partisans
de M^r De Cambrai. il y a apparence
qu'il sera reçus en la bonne compagnie
pour travailler aux discours qu'il doit faire
dans les prochaines congregations du St
office. quoy qu'on ait bien daubés veuves
de son engagément on ne laisse pas désirer
fort estime de luy avoir si peu fautes au

moins les appartenances. on n'est pas moins
suytis qu'un ministre faire de si long et
de si frequens sejours hors de Rome. De
ses confidens mont assuré, quil leut dit
tous les iours quil ne se soucie plus des
affaires du Roy et quil a mesme croit
a la cour pour que sa conduite ne soit
pas condamnée) que le changement de
ministre fait icy tous les esprits en
suspense et l'empesche de finir les choses
quil auoit commencé. il attend presentem
ent de Monaco avec impatience, bien
resolu de luy laisser entierement
l'exécution des ordres de sa M^e sur
l'affaire de M^r de Cambrai et de faire
de son conseil n'estant plus réservé par
ce endroit l'autorité qui pourra.
je neze plus vous dire monsieur si cette
cour prononcera bien fort iéhement des
choses qui arresteront mon iugement, et ce

que i'ensens dire n'enpeche de croire quil
est facil à M^r de Monaco de regagner l'art
les gens qu'on a toupe jusqu'à present par
mille suppositions grossieres alla uerité; mais
qui ne paroissent pas telles à des hommes
aussy malins ou aussy ignorans des choses
du monde que le sont la plupart de ceux
qui ell^r de Meaux a faire.

Je ne m'ensens pas davantage sur cette
matiere monsieur quoique ses ample para
que l'abbé Bonnet de qui on ne sauroit
assez louer l'attention, ne laisse rien ignorer
apparemment de ce qui se passe à M^r
larchevêque de Paris. je vous suppliray
seullement de faire reflection combien la
protection du Roy est nécessaire à une
particularie comme moy pour la garantir
des injustices qu'on est toujours pret de faire
en ce pays, puisqu'une cause aussy bonne
et aussy importante pour la paix de l'eglise
qu'est celle dont il foyt au ruy d'au

Faut de peines et puisqu'il se trouve des
hommes assez peu scrupuleux et assez
mal intentionez pour favoriser ouvertement
le parti qui luy est oppose, personne assurant
monseigneur ne nous honore si parfaitement
que moy. Je nous avoue que le ne croys
pas pouvoir faire une si longue lettre

¹⁴¹
A Rome le 22 Janv: 1639

Il faut que je me donne homme d'armes
pour informer monseigneur d'une chose qui me
semble regarder le service de sa M^e le Roy
d'Angleterre demandé depuis long temps
un chapeau au Pape pour quelque chose
de ses creatures. Des intrigants de cette
cour ont fait concevoir aux anglois qu'il
vouliaient et qui ont communié avec celle
de St Germain que la principale difficulté
qui empêchait sa p^{re}dict^e de donner cette
satification à leur prince estoit le defaut
qu'il avoit de donner sa nomination a M^e
Caprara l'ambassadeur de Rome dont la personne
ne plait pas au Pape. les Anglois ont
réplique qu'ils croyoient que sa M^e le P^roi
ne farroit point à ce seul faict, quand
d'ailleurs on feroit assure de la chose.

ces mesmes intrigans ont fait concevoir
qu'il seroit necessaire qu'un cardinal fust
charge de cette negociation; et apres avoir
examine celuy qui feroit le plus propre, ils
ont conclu selon leur premiere intention
que le cardinal imperiale convenoit plus
qu'un autre, par ce quil le supposeoit fort bien
aupres du Pape et capable de l'entendre
ils ont ensuite avoue qu'il falloit que le
Roy d'Angleterre le declaraist protecteur de
ses intérêts et des sa nation en lay laissant
le choix du personnage que lon proposeroit
a sa fete, pour le mieux engager a ne pas
refuser cet honneur comme a fait ch^t
le cardinal pamphile. ce project a été envoyé
a la cour de st germain par différentes
personnes comme un expedient auantageux
et non pas comme un manege du cardinal
imperiale. quoy que se m'imagine que

ce c^t est come de nos ministres pour un
homme sacrifié, a l'Empereur et ses ennemis
de la France i'ay deu neantmoins devois
vous aduertir monsieur de cette intrigue
afin que le Roy d'Angleterre tempe par de
faux avis n'ait pas le temps de se mettre
dans des engagements prejudiciables aux
intérêts du Roy, davant plus que je ne
scay si ch^t le cardinal voudroit sauver
cette affaire quand même il en sauroit
toutes les circonstances.

La derniere lettre du Roy sur l'affaire de
ch^t de Cambray est venue très apropos.
elle a fait un effet merveilleux sur l'emp^t
du Pape que la cause est grande de temps
en temps par de nouveaux artifices et
par la faiblesse que lon doit supposer
absolument dans un homme de cet age.
les cardinaux n'ont pas moins comu par

ette nouvelle mesme combien la M^e
desire la decision d'une affaire si capable
d'inquieter l'esprit des peuples et si dangereuse
pour la religion. Je ne crois pas cependant
que la finisse encore si fort. Le parti oppose
se vante hautement qu'il a de nouveaux
ressorts à quoy on ne s'attend pas et tous
les jours il arrive de nouveaux escrocs
passionnez et scandaleux que je m'imagine,
que M^r de Cambray des a juroeue luy
mesme à M^r l'abbé de Chantelme n'est
pas celuy qui les distribue. M^r le cal
de Bouillon est retourne à Ascensi
avec ses amis les Templiers faire aider
apparemment à de nouvelles machines
après l'arrivee des deux courriers que sa
M^e a expédie en cette cour. Il a parutes
mortifie. Il a depuis repris couragé et
continue adire à ceulz qui ont oye l'affaire

renouvenir de son devoir que rien n'est
capable de le faire changer et quil fauvoir
bien au pif aller faire reueir le Roy.
Il est arrivé en cette ville depuis quelques
jours une dame piedmontaise femme du
marquis de St Thomas ministre de M^r le due
de Savoie chez laquelle on prétend que
M^r Guyon a logé lorsquelle fust dans
les estats de ce prince. On dit que cest une
femme d'une grande austérité apparente
et qui a commerce avec les pretendus zelés
de ce paync. Un de mes amis men ayant
demander en presence de l'abbé Boffet jay
laisse le soin a celuy d'aprouver celle
affaire.

Il nous est arrivé un autre personnage
cest un prestre de Corabrie qui a servit autres
fois dans les bouges de l'empereur. Il est
bien avec le Roy des Romains et cest
luy qui a le plus contribué à faire réussir

Le mariage de la princesse de Brabant.
il est envoié en cette cour par l'Empereur
pour reconnoître (en menant une vie
obscure neantmoins) si les plaintes
continuelles que le Pape fait faire à la cour
de Vienne contre le comte de Marthusa sont
fondées véritablement sur une conduite rotue
de cet ambassadeur ou sur une pure
calomnie. ce Religieux fut confié à un
homme qui est tout à moy par le moyen
de qui depuis luy faire insinuer toutes
que je veux. d'abord iay pense fermer
le Roy en haauillant à faire rester l'ye
ambassadeur qui est moins propre
qu'en autre à reunir auvers de sa flotte
mais le commandant pour un homme
violent, plein d'incéders et fort capable
d'avoir une guerre continue avec M^r
le prince de Monaco, iay pris le parti de

luy rendre tous les mauvais offices que je
poulay pour nous en défaire. en cette
occasion Monsieur l'aurois este cause de
pouvoir demander conseil au ministre du
Roy, mais je ne suis pas à portée de parler
à M^r le col de Bouillon et si je m'adresserois
mal si je luy demandois son avis sur un
homme avecqui il paroit avoit une liaison
si estoit. il y a peu de tems que cet
ambassadeur fut chez luy pres de cinq
heures. le pape à qui cela donne de la
salousie en fut informé apparemment
car on remarqua quil fit tres mauvais
visage à M^r le col de Bouillon dans
une congreagation qui fut tenue le lendemain
matin. je ne veux pas vous laisser
ignorer Monsieur un bréf qui vous fera
voir que notre ministre n'a pas moins
de confiance avec l'ambassadeur que quelqu'un

de ses amis (je ne scay pas qui cest)
voulant plairest avec luy sur toutes les
galanteries quil fait a cette dame luy a
esort de france quil ne falloit pas fementer
si les affaires et sur tout celle de M^e de
M^r de Cambrai firoient si fort en longue
puisque employoit tout son temps a
plaire a Mad^e Lambassadrice. il donna
aussy fort cette affre a Mad^e Carpeigne
sa confidente pour la faire venir et elle
apes en avoir fait usage quil deviroit
la luy renvoia par un certain conte fantayre
qui n'a pas seu affer bien garder le secret
que cela ne soit venu a ma connoissance. il
y'en a qui ont dire que l'aventure du
pauvre racoujet pouroit bien auoir quelque
relation a fait cela. je croii que vous saurez
monieur quil est esquier de M^e le col de
Bouillon et le seul gentilhomme françois

1612

qui soit a son service. cest un tres honneste
garcon qui ne faisant mal a personne na
peu fait恶 par luy mesme le malheur
qui luy est arrivé. revenant sur le ministre
je ne scay don il entendit parant devant
un cabaret des françois qui disoient du
mal de son maistre. il entra dans une
alle pour mieux escouter sans entre veu
et il reconnut que cestoit des gens mesme
de la maison qui se domoient cette chose
sa curiosité estant fait faire apointe eut il
fait cinquante pas quon le retta par terre
d'un coup de pierre quil receut dans le
derrier de la teste et en mesme temps un
autre homme vint sur luy et luy donna
quelques coups despie qui par bonheur ne
passerent pas ses habits. cet assassinat
fait a la personne dun premier domenique
du ministre du Roy a estome tout le monde
et mortifie cruellement les veritables
serviteurs du Roy. le Rire en estoit

informé Domm aussy fort tous les Proves
nécessaires pour decouvrir qui en estoit
l'auteur. comme cela est aisè à Rome pour
peu qu'on y donne d'attention, nous croyons
qu'on le sauroit en moins de 24 heures;
mais on n'en a pas parle davantage et
j'ay peu seulement que le gouverneur de
Rome auoit dit qu'il croyoit que M^r le
c^{te} de Bouillon pareroyt cette affaire
sans silence. on fait différens conges la
dessus mais comme je n'aime pas à
parler sans fondement je ne raconteray
pas davantage sur cette matière. voicy
Monsieur une lettre de cez bon longue pour
la continuoer encore. je pourrois neantmoins
augmenter de plusieurs autres articles affe-
ctueux il me deplait de cez aussi accable
d'affaires que je la suis; sans cela je vous
manderois regulierement tous les ordinaires
au moins jusqu'à ce que M^r de Monaco soit
arrive des choses dont vous pourriez faire

52
166

un bon usage. j'espere d'avoir l'honneur
decrire aujourd'hui au Roi pour le
remercier de la grace qu'il a eu la bonté de
faire à ma veuve, et en même temps
pour lui faire savoir que mon palais
se trouuoit enfin orné et terminé de ses
armes; mais de nouvelles difficultez que
Don Llio Descalchi a fait naître par
pure malignité ayant encore retardé pour
quelques jours cette perfection après laquelle
j'espere depuis si long temps, j'attendray un
autre ordinaire pour ne point prendre
hors de liberté en multipliant trop mes
lettres. Il me este impossible malgrés
le faire celle cy de ma main aujour
de ma maladie veue que j'ay beaucoup
fatigue pour ces jardins cy en répondre
aux lettres qu'en ma force sur la
mort de ma veuve. continuez moi et
madame la franchise de nos autres aussi

147

a Rome ce 3 Fevrier 1639.

Monnier de nostre amitie que mest aussi
necessaire que gretable.

Dans ma lettre ecrite jay seen des
circonstances qui m'obligent a vous appeler
instantement de ne la communiquer qu'au Roi
ou a madame de Maintenon l'affaire
dont jay l'honneur de vous parler au
commencement de ma lettre le cardinal
imperial et les englois qui la traitent
pretendent de la faire renflir par le
secret je suis seule de brandosie ~~que~~
mon secretaire qui la cache. Il me servira
d'un preudice tres grand que mon nom
fut nomme et qdon peut s'imaginer icy
que jay manqué au secret quon me demande
Les personnes qui y ont le principal interest
se trouvant devant de mes jugds. par le descom
que son me bonn je suppose quon a recueit
l'ordinaire cy des lettres de St germain qui sont
venues la veillée de cette affaire et que le Roi
m'est à sonne recommandé point de la cache aux francois.

Nous avons appris cet ordinaire cy moins tenu que
le départ de Mr le nonaco est encore différé.
joste nous rapeler que les affaires du Roi en
souffrent les ennemis de la France ayant par
ce retardement et par la tolerance de Mr le
Cardinal de Fouillon toute la commodité de
machiner ce qui peut leur estre avantageux.
Si ses dépêches satisfont la cour il faut qu'il
ait un grand art, on le sieur proussin son
secretaire supplié bien à ses manquemens
car il est utile comme le jour qu'il ne auras
attention aux intérêts de sa majesté a resou
que l'affaire de Mr de cambray approche
de sa fin, il se déclare plus ouvertement
en faveur de sa doctrine. jay seen de tres bon
sien qu'il soutint dans une des dernières

congrégation du 1^{er} office une heresie formelle
 et que les autres cardinaux en furent警觉
 qu'ils ne purent empêcher de le traiter très
 rudement. il voulut son uanger le jour d'après
 sur le cardinal panchichi en sachant de
 luy attirer une reprimande du pape qui n'eust
 pas son effet ce cardinal ayant fait commettre
 qu'une certaine affaire dont il eust question
 ne finissoit point non par sa faute mais par
 celle des personnes qui la poursuivoient sous
 les ordres de mr le cardinal de bruillon.
 cela servira à le faire hâire encore
 davantage et à rendre le cardinal panchichi
 encore plus nif dans les congrégations du 1^{er}
 office. samedi dernier qui est le jour que
 son écrit a cambray sur le card. de bruillon
 passa la journée dans la chambre des tortes

son confident avec labbé de chantrac et le
 pere charonier jésuite. son secrétaire ayant
 quelque chose à lui dire il trouva les gardes
 par tout qui lui barrirent le chemin et il lui
 fut impossible de lui parler. tout bien fait
 le matin. quelques gens ont encore voulu
 lui conseiller de garder un peu plus de temps
 mais présentement rien n'est capable de le rendr
 plus modeste et il ne répond rien autre chose
 si ce n'est qu'il a pris son parti. tout Rome
 râonne beaucoup sur le caprice qu'il a en
 de ne point assister à une procession qui sera
 faite à l'église des irlandais a qui le pape
 avoit accordé un jubilé pour mer duquel qu'il
 lui plaira de faire cesser la persécution que
 le Roy guillaume d'angleterre fait souffrir à
 cette pauvre nation. tous les cardinaux et
 tous les prélates ou les informes si rendirent.

estoit a luy comme vous boyen a inviter et a faire les honneurs de la fete cependant luy
Seul ne si trouua point. comme souvent on luy
a entendu dire que le Roy guillaume est le
plus grand homme qui soit au monde et que
toutes occasions il parle de la parente que
a avec luy et des distinctions considerable
que mr le conte d'auvergne a en de ce Roy
en holande on s'Imagine qu'il a nombré par
cette affection luy donner une mal que de
sa complaisance. on a observé enore que la
bulle de ce jubile dans la quelle estoit la
forme de persecution a este supprimée tout
bon coup sans qu'on ait pu en avoir de copie
c'eut sans doubt une autre complaisance que
mr le cardinal de bouillon et mr le card.
cardeigne que cela regarde comme vicaire

33

du pape auront en pour l'ambassadeur de
l'empereur un ministre bien zele pour les
intérêts du Roy et d'une confiance un peu
sensible aux avantages de la religion auront
fait tout autrement. je ne seay pas daillors
comment ce procedé peut s'accommoder avec
les obligations a la Reine d'ngleterre.
L'affaire de raouset, est dans un profond
silence le pauvre gentilhomme a des coups
de baston pour luy, sans que son maistre
paroisse songer a le venger cela confirme
davantage les spéculatifs dans leur premier
raisonnement l'embâcle avec l'ordre et
respect madame la duchesse de roailler et
nos honnors monseigneur en nrois plus que
personne du monde.

de Rome ce 17 mars 1699

so

voicy enfin monsieur Lafaire le ^{meilleur} de
cambray finis malgré la cabale, ses artifices
et les menaces même de m^r le cardinal de
bouillon. on auroit pas deulx attendre tant
de résolution de la part du pape que l'on
a monstre en cette occasion, car ~~on nous~~
ne scauriez nous imaginer tout ce qui a
été mis en usage pour embarrasser sa teste
et suspendre son décret. il faut adoucir
que le saint esprit a illuminé bien particulièrem^{ent} cette fois cy. La congrégation d^es offic^e.
abbé bonnet et les bons serviteurs que le Roy
a en cette cour, n'auront pas manqué de corriger
tout ce qui s'est passé dans cette affaire si
importante pour la sécurité de la religion en
général, et pour le repos particulier de la France.

